



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00970

Numéro SIREN : 305 177 578

Nom ou dénomination : EUREX EN FOREZ - FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Ce dépôt a été enregistré le 03/03/2016 sous le numéro de dépôt 1611

ECOMEX

 www.cabinet-ecomex.fr

ecomex@ntic-conseil.fr 

GREFFE TC ST ETIENNE
N° gestion : 2012 B 270
le : 03 MAR. 2016
N° dépôt : 1611
Visa du greffier : ft

AGENCE DE SAINT-ETIENNE

Siege social
Le clos du Golf
69 rue Saint-Simon
42000 Saint-Etienne

 04.77.42.81.42

AGENCE DE MONTROND-LES-BAINS

Adresse secondaire
34, av. de la Route Bleue
42210 Montrond-Les-Bains

 04.26.78.05.26

Cinq implantations :

- Saint-Etienne
- Montrond-les-Bains
- Saint-Germain-Laval
- Roanne
- Marcigny

SARL unipersonnelle
au capital de 400 000 €
RCS St Etienne B 524 144 029 00013

EUREX EN FOREZ FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros

**Siège social : Rue du Pré Chapelon
ST PRIEST EN JAREZ (42270)**

305 177 578 RCS SAINT ETIENNE

**Rapport du Commissaire aux apports sur les
apports en nature effectués par la société
R&F PARTICIPATIONS, associée des sociétés
C.D.M.A. AUDIT**

&

**CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES
à la société
EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE**



ECOMEX EXPERTISE

ECR CONSEIL

RH Expertise

2P CONSEIL



ECOMEX

EUREX EN FOREZ
FIDUCIAIRE EUROPEENNE
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros

Siège social : Rue du Pré Chapelon
ST PRIEST EN JAREZ (42270)

305 177 578 RCS SAINT ETIENNE

Rapport du Commissaire aux apports sur les apports en nature
effectués par la société R&F PARTICIPATIONS, associée des sociétés
C.D.M.A. AUDIT
&
CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES
à la société
EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés en date du 5 Février 2016, dans le cadre de l'opération d'apport en nature de parts sociales de la société C.D.M.A. AUDIT et d'actions de la société CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES à la société EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE, nous avons établi un rapport sur la valeur des apports prévu à l'article L. 225-147 du Code de Commerce.

La valeur des titres apportés a été arrêtée dans le traité d'apport en nature signé par les représentants des sociétés concernées en date du 29 février 2016. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicable à cette mission. Cette doctrine professionnelle requiert la mise en œuvre des diligences destinées, d'une part, à apprécier la valeur de l'apport, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports, augmentée de la prime d'émission. Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sommaire

I – Présentation de l’opération envisagée et description des apports.....	3
1.1 Contexte de l’opération	3
1.2 Présentation des sociétés concernées par l’opération.....	3
1.2.1 SARL C.D.M.A. AUDIT et SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES : sociétés dont les titres sont apportés	3
1.2.2 SARL R&F PARTICIPATIONS : société apporteuse.....	3
1.2.3 EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE : société bénéficiaire de l’apport.....	4
1.3 Description de l’opération	4
1.3.1 Caractéristiques essentielles de l’apport.....	4
1.3.2 Conditions suspensives.....	5
1.3.3 Rémunération des apports.....	5
1.3.4 Avantages particuliers stipulés.....	5
1.4 Présentation des apports	5
1.4.1 Méthode d’évaluation retenue.....	5
1.4.2 Description des apports	5
II – Diligences et appréciation de la valeur des apports.....	6
2.1 Diligences mises en œuvre par le commissaire aux apports.....	6
2.2 Appréciation de la méthode de valorisation des apports	6
2.3 Réalité des apports	6
2.4 Appréciation de la valeur des apports.....	6
2.5 Appréciation des avantages particuliers.....	6
III – Conclusion.....	7

I – Présentation de l'opération envisagée et description des apports

1.1 Contexte de l'opération

L'objectif de l'opération est d'effectuer un rapprochement du cabinet EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE et de la Holding R&F PARTICIPATIONS, détenant les sociétés SARL C.D.M.A. AUDIT et SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES. Cette opération est réalisée en plusieurs étapes, dont une opération d'augmentation de capital de la société EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE, souscrite par la société R&F PARTICIPATIONS au moyen d'apport en nature des titres des sociétés SARL C.D.M.A. AUDIT et SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES.

1.2 Présentation des sociétés concernées par l'opération

1.2.1 SARL C.D.M.A. AUDIT et SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES : sociétés dont les titres sont apportés

La société SARL C.D.M.A. AUDIT est une société à responsabilité limitée au capital de 20 000 € dont le siège est à CHAZELLES SUR LYON (42140), sise 24, Rue de Saint Symphorien, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 527 874 952.

La société SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES est une société par actions simplifiée au capital de 140 000 € dont le siège est à CHAZELLES SUR LYON (42140), sise 24, Rue de Saint Symphorien, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 391 883 949.

Le capital de la SARL C.D.M.A. AUDIT est, à la date du présent rapport, de 20 000 €, divisé en 20 000 parts sociales d'une valeur nominale de 1 € chacune.

La société R&F PARTICIPATIONS possède 20 000 parts sociales de cette société.

Le capital de la SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES est, à la date du présent rapport, de 140 000 €, divisé en 5 000 actions d'une valeur nominale de 28 € chacune.

La société R&F PARTICIPATIONS possède 5 000 actions de cette société.

1.2.2 SARL R&F PARTICIPATIONS : société apporteuse

La société SARL R&F PARTICIPATIONS est une société à responsabilité limitée au capital de 20 000 €, dont le siège social est situé à CHAZELLES SUR LYON (42140), sise 24, Rue de Saint Symphorien, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 527 709 257.

La société Apporteuse a pour objet la profession d'expert-comptable et la profession de commissaire aux comptes mais également la détention de parts ou d'actions de sociétés d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

Son capital s'élève à 20 000 €, divisé en 20 000 parts sociales d'une valeur nominale de 1 € chacune.

1.2.3 EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE : société bénéficiaire de l'apport

La société SAS EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE est une société par actions simplifiée au capital de 150 000 €, dont le siège social est à SAINT PRIEST EN JAREZ (42270), Rue du Pré Chapelon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 305 177 578.

La Société Bénéficiaire a pour objet social exclusif l'activité comptable, à travers l'expertise comptable et le commissariat aux comptes notamment.

Son capital s'élève à 150 000 €, divisé en 3 000 actions d'une valeur nominale de 50 € chacune.

1.3 Description de l'opération

1.3.1 Caractéristiques essentielles de l'apport

Les modalités essentielles de l'apport sont exposées dans le traité d'apport du 29 février 2016.

La société R&F PARTICIPATIONS fait apport à la société EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, de :

- La pleine propriété des 20 000 parts sociales composant le capital de la société SARL C.D.M.A. AUDIT, pour un montant global de 250 010 €,
- La pleine propriété de 4 129 actions de la société SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES, soit 82,58 %, pour une valeur globale de 1 279 990 €.

L'apporteur déclare :

- Ne pas être en état de cessation de paiement, redressement ou liquidation judiciaire ;
- Que les sociétés dont les titres sont apportés ne sont pas en cessation de paiement, redressement ou liquidation judiciaire, et ne font pas l'objet d'une procédure de sauvegarde ;
- Que les titres apportés ne font l'objet d'aucun nantissement, empêchement quelconque ou autre restriction au droit de propriété notamment en application d'une convention soumettant le présent apport à l'agrément préalable d'un tiers, autres que le nantissement mentionné dans les conditions suspensives.
- Qu'à ce jour, il ne s'est constitué caution de la société C.D.M.A. AUDIT ou de la société CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES vis-à-vis de quiconque.

Le droit aux dividendes de l'apporteur s'exercera pour la première fois sur les bénéfices mis en distribution au titre de l'exercice en cours à cette date de réalisation, étant précisé qu'au titre de cet exercice, le dividende global susceptible de lui revenir sera réduit prorata temporis, en raison du temps écoulé entre ladite date et la fin de l'exercice par rapport à une année entière.

1.3.2 Conditions suspensives

Le présent apport ne deviendra définitif que sous les conditions suspensives suivantes :

- Mainlevée de l'inscription de nantissement des titres de la Société CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES consentie par la Banque CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE-LOIRE.
- Approbation par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE de la présente convention d'apport, constatation corrélatrice d'une augmentation de capital de 38 250 € par l'émission de 765 € actions nouvelles d'une valeur nominale de 50 € chacune.

1.3.3 Rémunération des apports

En rémunération de l'apport effectué, la SARL R&F PARTICIPATIONS bénéficiera de 765 actions nouvelles de 50 € de la SAS EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE, soit une augmentation de capital de 38 250 € et une prime d'apport de 1 491 750 €.

1.3.4 Avantages particuliers stipulés

Il n'y a pas d'avantage particulier.

1.4 Présentation des apports

1.4.1 Méthode d'évaluation retenue

Les sociétés SARL C.D.M.A. AUDIT et SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES sont valorisées sur la base des comptes du dernier exercice clos à savoir le 30 septembre 2015.

1.4.2 Description des apports

La SARL C.D.M.A. AUDIT est valorisée à 250 010 €, pour 20 000 parts sociales, soit 12,50 € chacune.

La SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES est valorisée à 1 550 000 €, pour 5 000 actions, soit 310 € chacune.

Les droits sociaux apportés sont retenus pour les valeurs suivantes :

- 20 000 parts sociales (soit 100 %) de la société SARL C.D.M.A. AUDIT pour une valeur globale de 250 010 €,
- 4 129 actions (soit 82,58 %) de la société SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES pour une valeur globale de 1 279 990 €.

Le montant net de l'apport est donc de 1 530 000 €.

II – Diligences et appréciation de la valeur des apports

2.1 Diligences mises en œuvre par le commissaire aux apports

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires, conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, pour apprécier la valeur des apports et nous nous sommes fait communiquer tous documents financiers, contrats, calculs et justificatifs de nature à m'éclairer, afin :

- de vérifier la réalité et la propriété des actifs transférés,
- d'effectuer une approche directe de la valeur des apports considérés dans leur ensemble,
- de s'assurer, jusqu'à la date de ce rapport que les événements postérieurs à la date d'effet des apports n'étaient pas susceptible de remettre en cause l'évaluation retenue.

Pour nous permettre d'apprécier la valeur des apports, nous avons notamment effectué les diligences spécifiques suivantes :

- Nous avons analysé les comptes annuels des deux derniers exercices clos des SARL C.D.M.A. AUDIT et SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES,
- Nous avons analysé le choix des méthodes d'évaluation retenues et écartées pour appréhender la valeur des sociétés SARL C.D.M.A. AUDIT et SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES,
- Enfin, nous avons demandé à la direction des sociétés SARL C.D.M.A. AUDIT et SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES de nous adresser une lettre d'affirmation nous confirmant qu'il n'existait aucun élément significatif pouvant remettre en cause la valeur des apports.

2.2 Appréciation de la méthode de valorisation des apports

La méthode de valorisation des apports est conforme à l'usage de la profession et n'appelle pas de notre part de commentaire.

2.3 Réalité des apports

Nous sommes assurés que l'apporteur est propriétaire des titres apportés.

2.4 Appréciation de la valeur des apports

La méthode décrite dans le contrat d'apport a été correctement appliquée à la valorisation des sociétés SARL C.D.M.A. AUDIT et SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES.

2.5 Appréciation des avantages particuliers

Il n'y a pas d'avantage particulier.

III – Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la valeur des apports en nature des parts sociales de la société SARL C.D.M.A. AUDIT et des actions de la SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES s'élevant à 1 530 000 € n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif apporté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société SAS EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE de 38 250 €, augmenté de la prime d'apport de 1 491 750 €.

Fait à Saint Etienne, le 2 mars 2016

Le Commissaire aux Comptes

ECOMEX

Le gérant



E. MORON
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon